



Gouvernement du Québec

Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Ministre responsable des Affaires Intergouvernementales canadiennes et
de la Réforme des Institutions démocratiques
Leader parlementaire adjoint du gouvernement
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent

Québec, le 4 novembre 2009

Madame Anik Montminy
Directrice de cabinet
Bureau du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile- Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Chère collègue,

Vous trouverez joint à la présente, une note en réponse à l'extrait de pétition déposée le 20 octobre dernier par le député de Robert-Baldwin, monsieur Pierre Marsan, à l'égard de la Société protectrice des animaux (SPCA).

Veuillez agréer, chère collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Ouellet
Directeur de cabinet

p. j.

Cabinet du MAPAQ
200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2525
Télécopieur : 418 380-2184

Cabinet du SAIC
875, Grande Allée Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y8
Téléphone : 418 646-5950
Télécopieur : 418 528-0981

Bureau de circonscription
612, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Téléphone : 418 492-7730
Télécopieur : 418 492-3274

Bureau de circonscription
474, rue des Étudiants
Pohénégamook (Québec) G0L 1J0
Téléphone : 418 893-1053
Télécopieur : 418 893-1587



DATE : 4 novembre 2009

OBJET : Dépôt d'une pétition par M. Pierre Marsan, député de Robert-Baldwin

En février 2009, un groupe de travail a été créé par le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, en vue de renforcer les mesures existantes à l'égard du bien-être des animaux de compagnie. Le président du groupe de travail, M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier, a remis publiquement son rapport le 7 octobre 2009 à M. Claude Béchar, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Ce rapport rend compte des réflexions des membres du groupe de travail en ce qui a trait aux divers sujets liés au bien-être des chiens et des chats et présente aussi les observations et les recommandations du président, M. Kelley.

En lien avec les recommandations qui ont été émises dans le rapport de M. Geoffrey Kelley, le ministre, M. Claude Béchar, a annoncé que le gouvernement allait former des inspecteurs pouvant appliquer la section sur la sécurité et le bien-être animal de la Loi P-42, et que ce mandat sera confié aux diverses SPA et SPCA intéressées par la signature d'ententes avec le gouvernement.

La rédaction d'un règlement établissant les normes pour la garde et le soin des animaux de compagnie fait également partie des mesures qui seront mises en place par le gouvernement.